



VARENNES

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Règlement 851-1 modifiant le règlement 851 établissant un programme d'aide pour la démolition des bâtiments principaux vétustes ou incompatibles avec leur milieu dans le secteur central de la Ville de Varennes afin de modifier certains délais

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du conseil de la Ville de Varennes le 5 juin 2023.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à Varennes, ce 6 juin 2023.

La directrice du Service des Affaires corporatives et du Greffe,

Me Johanne Fournier, OMA



Hôtel de ville
Services administratifs
175, rue Sainte-Anne, case postale 5000
Varennes (Québec) J3X 1T5
Téléphone 450 652-9888
Télécopieur 450 652-2655



Bibliothèque de Varennes
Service arts, culture et bibliothèque
2221, boul. René-Gaultier
Varennes (Québec) J3X 1E3
Téléphone 450 652-3949



Garage municipal
Service des travaux publics
2650, rue Sainte-Anne
Varennes (Québec) J3X 0B6
Téléphone 450 652-9888
Télécopieur 450 929-1636